

### **Travaux de sécurisation du bourg**

Il sera fait dans un premier temps des travaux de consolidation au niveau de la bande axiale sur 270 m de long financés par le conseil départemental puis, dans un second temps, les aménagements prévus par la Mairie en collaboration avec l'agence technique routière départementale de Villedieu pour faire ralentir la vitesse dans le bourg.

Date prévue de commencement : mi-octobre

La circulation sera interdite sauf pour les riverains, des déviations seront mises en place. L'accès au bas du bourg se fera par la rue des artisans.

Le conseil a validé le devis de Mr BAGOT d'Avranches pour la mission de coordination de sécurité et protection de la santé pour ce chantier. Coût HT : 916 €.

### **Plan d'adressage communal**

La Loi 3DS nous oblige à mettre à jour la dénomination des routes et chemins communaux et la numérotation du bâti. Le conseil a validé le nom des routes voies communales, reste la numérotation.

Toutes les habitations seront numérotées + celles susceptibles d'être réhabilitées + les entreprises.

### **Décisions diverses**

- \_ Le conseil valide le passage en comptabilité M 57 à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- \_ Le conseil valide l'achat d'un extincteur à mettre près de l'armoire électrique de la salle ; coût HT 133.70 €, la restauration des deux appareils de tintement des grosse et moyenne cloches pour 1 230 € HT
- \_ Le conseil demande le remboursement à l'association « roc en baie » de la prestation des pompiers pour le festival 2022 ; Montant 23 097.34 €
- \_ A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les horaires d'ouverture du secrétariat vont évoluer : Lundi Vendredi 8h30-12h ; Mardi Jeudi 14-18h.

### **Informations diverses**

\_ Le repas des aînés est programmé le dimanche 16 octobre, toutes les personnes âgées de 65 ans et plus domiciliées à titre principale sur la commune recevront une invitation. Dans le cas contraire, merci de prendre contact avec la Mairie. Le repas sera servi par les jeunes de la commune.

\_ Orange en partenariat avec le conseil départemental lance l'opération de récupération des téléphones portables usagers. La société ORANGE travaille avec la coopérative sociale et environnementale « les ateliers du bocage » situés dans le département des Deux-Sèvres ; là-bas, les mobiles en état de marche subissent divers tests et les données sont effacées. Ils sont ensuite reconditionnés et revendus. L'intégralité des bénéfices est reversé à Emmaüs International.

Les mobiles hors d'usage partent en recyclage chez Morphosis en Seine-Maritime où les matières dangereuses sont traitées et les métaux rares récupérés pour être réutilisés

Une boîte est à votre disposition à la Mairie.

\_ La communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie a confié à la société STGS le contrôle de toutes les installations d'assainissement non collectif sur le territoire communal. Chaque foyer recevra un courrier avec la date et l'heure de la visite.